



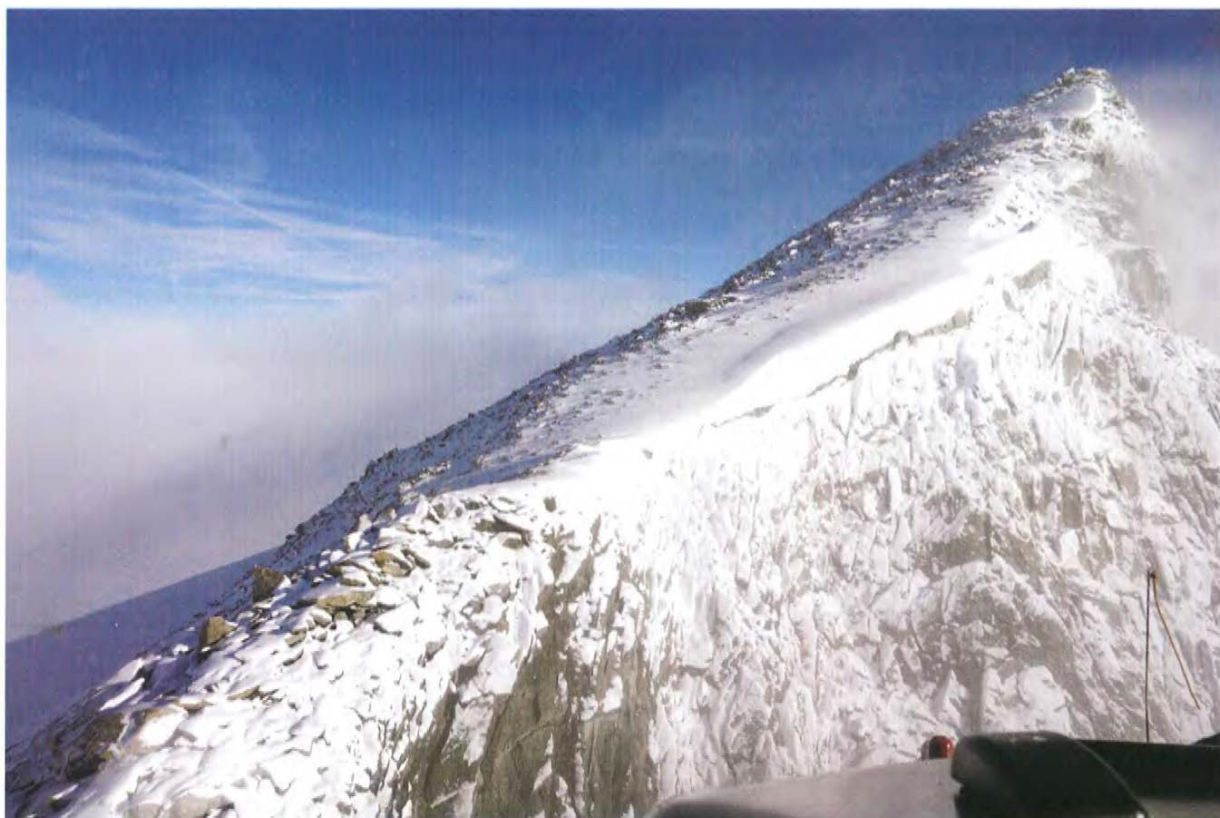
ODA16

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Novembre 2016

OBERWALD DAMMASTOCK

Août 2016



ARIA

Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes
Route du Rawyl 66 • CP2072 • 1950 Sion 2 nord
Tél. 027 323 51 07 • Fax. 027 323 51 22
aria@aria-sa.ch

Philippe Curdy, Romain Andenmatten,
Pierre et Grégoire Nicollier,
Raphaël Mayoraz

Caractéristiques du site	3
Avant-propos	4
Chronique des découvertes	4
Vestiges archéologiques	6
Pierre à cupule	6
Abris en pierres sèches	7
Conclusion ...	9
Annexes	11
Annexe 1 Plan de situation	13
Annexe 2 Photos des abris en pierres sèches	14
Annexe 3 Liste des trouvailles	18

Commune : Oberwald
Localité : Dammastock
Sigle du chantier : ODA16
Coordonnées : CN 1230, 675'200/166'100
Altitude : env. 3'500m

découverte: printemps 2015
prospection: 19.08.2016

Romain Andenmatten
Philippe Curdy
Pierre Nicollier
Raphaël Mayoraz

Le présent rapport résume les opérations menées sur le terrain le 19 août 2016 ainsi que les informations provenant de l'enquête menée en 2015/2016 par Pierre et Grégoire Nicollier autour des vestiges qu'ils avaient observés au sommet du Dammastock. En annexe sont présentés le plan schématique des ruines observées et la liste des objets récoltés à l'intérieur des structures.

A – Observations effectuées en 2015 par Pierre et Grégoire Nicollier

Avril 2015 *Premières observations par Pierre Nicollier.*

Lors d'une ascension en peaux de phoque au Dammastock (22 avril), découverte par Pierre Nicollier d'une cupule creusée sur un bloc de granite à quelques dizaines de mètres sous le sommet sur le versant sud. Observation de quelques pierres de murets sortant du manteau neigeux. Information transmise à Philippe Curdy par mail, avec photos.

4 juin 2015 *Deuxième passage au Dammastock*

Pierre et Grégoire Nicollier repassent dans le secteur: « Il y avait plus de neige qu'en avril. Les murs étaient bien visibles, mais le rocher avec la cupule était plus ou moins recouvert de neige (il a fallu creuser un peu pour la dégager). La cupule est un creux sans aucune trace d'écoulement d'eau. Le creux est gris, pas du tout avec la même pigmentation que le reste du rocher ». Observation et dégagement de la neige autour des murets visibles en surface. « La façade sud des murs n'a pas de patine granitique orange, les blocs de granite sont gris. Plusieurs murs sont totalement enfouis sous la neige et non visibles ». Les murs sont situés sur un terrain présentant une pente de 25 degrés environ.

Compléments d'information lors du passage sur place: « Il y a des murs du même type (4 ou 5 "évidents" et quelques autres) dans la pente sud sous le sommet du pt. 3583 m, 700 m au nord du Dammastock » et à « 2 km au nord-ouest du Dammastock, présence de 3 ou 4 autres murets (1 "évident" et quelques autres plus estompés) sur le versant sud du Wysse Nollen à +/- 3'400 m. Le tout est bien visible sur les photos aériennes de 1959, de 1975 et de 1991 ».

B – Recherches documentaires et informations diverses collectées par Pierre et Grégoire Nicollier en automne 2015

Les murs du Dammastock ne semblent liés ni aux campagnes de mensuration du Glacier du Rhône ni à la présence de militaires. Les topos d'alpinisme ne les mentionnent pas, probablement parce qu'à l'époque des pionniers de l'alpinisme, la couverture neigeuse/glaciaire était plus importante qu'aujourd'hui et que l'alpiniste « moderne » ne va plus guère au Dammastock en été. En bref, toutes époques confondues, il s'avère que très peu d'alpinistes ont atteint le Dammastock par l'arête Sud.

Pierre Nicollier a dépouillé les topos d'alpinisme à la Médiathèque de Sion, en particulier les « Urner Alpen Band II » de 1905 à 1996: aucune mention de murs. La description de l'itinéraire est plus ou moins identique dans chaque édition: « arête enneigée ».

La première ascension répertoriée du Dammastock par l'arête sud a été faite le 31.07.1887; la première ascension répertoriée du Dammastock depuis la Vallée de Göschenen date de 1868.

Il a parcouru la table des matières et quelques articles potentiellement intéressants dans la revue du Club Alpin Suisse depuis 1864. Aucune information n'est directement liée au Dammastock entre 1864

et 1894, y compris dans les rapports de campagnes de mensuration du Glacier du Rhône. Le travail n'a pas été achevé, en particulier pour la période des deux Guerres mondiales. Dans la mesure où les murs apparaissent dans les prises de vues de 1959, il est possible de cerner en gros la ou les périodes de « construction », soit entre le début du XX^e siècle et l'après-guerre de 1939-1945.

Grégoire Nicollier a consulté les « Vermessungen am Rohnegletscher / Mensurations au Glacier du Rhône 1874-1915 » (P.-L. Mercanton, *Nouveau Mémoire de la Société Helvétique des sciences naturelles*, vol. 52, 1916). Aucune mention n'est faite de campement/bivouac au Dammastock. Les mesures concernent les 2/3 inférieurs du glacier et la carte mentionne la présence d'une « Zeltplatz » à 2424 m soit plus de mille mètres plus bas que l'emplacement des murets. La carte réalisée avec des relevés de 1882 (courbes de niveau chaque 10 m) montre que la limite glace/neige se situe à 3570 ou 3580 m sur l'arête Sud du Dammastock, donc à peu de choses près l'altitude ou légèrement plus haut que l'altitude du mur le plus en aval observé en 2015.

Les chercheurs ont contacté le Commandement des troupes de montagne d'Andermatt : Mme Ruth Lagger (collaboratrice au « Centre de compétences du service en Montagne » de l'armée à Andermatt) l'a mis en contact avec M. Xavier Bühlman, spécialiste et grand connaisseur de l'histoire militaire en montagne. Ce dernier affirme sans équivoque que, durant aucune des deux guerres, l'armée n'a stationné à si haute altitude.

Deux cristalliers octogénaires de Göschenen ont également été contactés ; ces derniers ont plusieurs fois parcouru le sommet du Dammastock, mais n'ont jamais eu l'occasion de relever la présence de ces murs ; leurs pères, également cristalliers, ne leur en ont jamais parlé.

Au vu des observations de Pierre et Grégoire Nicollier et sur la base de leur enquête qui ne permettait pas de dater les structures, il a été décidé d'effectuer une prospection de surface au sommet du Dammastock. Pour ce, un contact a été établi par Pierre Nicollier avec Raphaël Mayoraz, guide de montagne et géologue cantonal, pour organiser le déplacement.

C – Prospection, 19 août 2016

Quatre personnes ont participé aux travaux de terrain : Romain Andenmatten (archéologue), Raphaël Mayoraz (géologue cantonal), Pierre Nicollier (guide de montagne) et Philippe Curdy (archéologue). Une autorisation nous a été accordée par l'archéologie cantonale. Le vol hélicoptère (Air Zermatt) s'est fait le 19 août 2016 depuis la station de Rarogne.

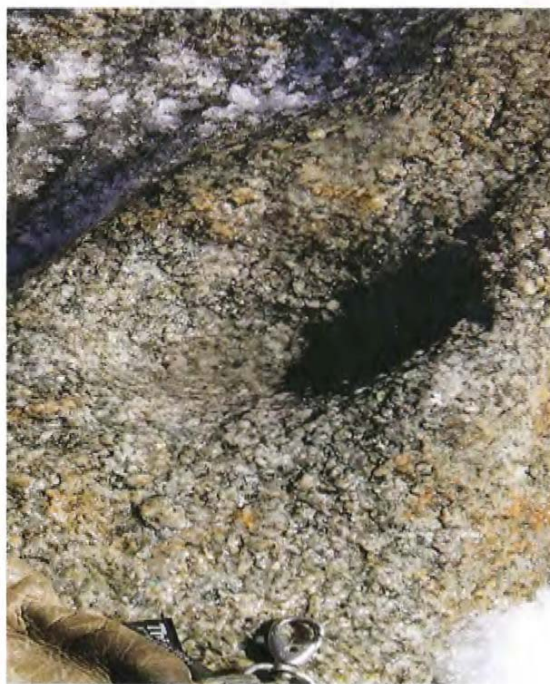
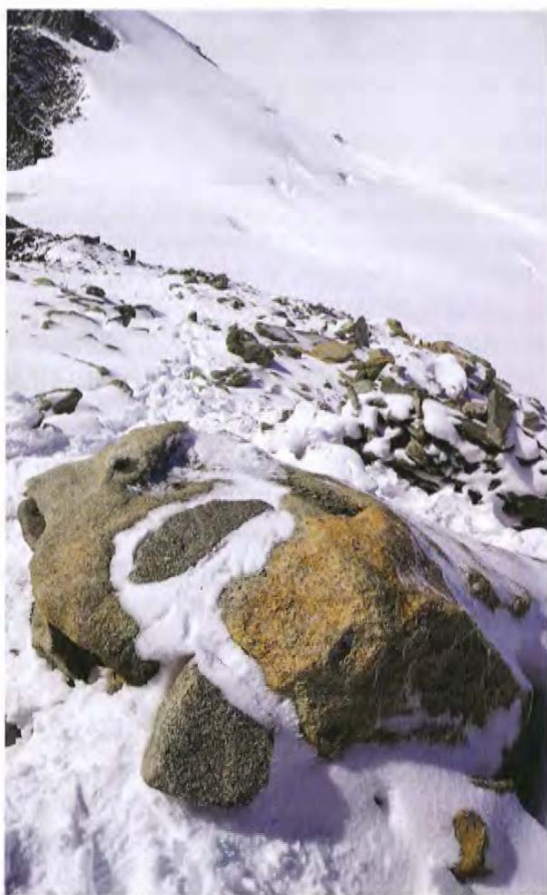
La dépose a été opérée vers 9h00 : deux rotations ont été nécessaires depuis le pied du Dammastock, glacier du Rotfirn (alt 3300 m), à cause de l'altitude et des conditions météo défavorables (vent). Les opérations de terrain ont consisté au levé rapide de l'emplacement des murets en pierre sèche (croquis de repérage des murs) et à une prospection au détecteur de métaux à l'intérieur des espaces protégés par les murs. Le retour par hélicoptère s'est fait vers 11h45.

Les abris en pierres sèches relevés sont au nombre de 9 (nombre minimum) ; malgré la présence de 20-30 cm de neige fraîche, l'ensemble du secteur situé au pied du sommet du Dammastock a été prospecté.

VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

Pierre à cupule

Une grande pierre (granite) a été localisée, contre laquelle a été édifié l'abri de pierres sèches situé le plus en amont du groupe (Bat 1, 675202/166177 / précision sur orthophoto swisstopo). Une unique cupule est observée sur la face supérieure près de l'angle sud-est du bloc. La cupule a un diamètre de 8 cm, une profondeur de 4 cm; de coloration claire, non oxydée au contraire de la surface de la roche environnante, elle ne présente aucune trace de patine.



A GAUCHE, LA PIERRE, VUE EN DIRECTION DU SUD-OUEST
A DROITE, DÉTAILS

PHOTOS ARIA S.A., PHILIPPE CURDY ET PIERRE NICOLLIER

Abris en pierres sèches

(Plans 1 annexe 1)

Ces abris sont constitués de petits murets en pierres sèches d'une hauteur variable (max. 1,60 m conservé), aménagés dans la pente, principalement dans la partie aval. Les zones ainsi protégées ont des surfaces assez faibles et une largeur n'excédant pas 1,80 m. Le sol est grossièrement épierré ; dans un cas, on a observé un aménagement plus soigné de la surface (probablement réglage du sol pour obtenir une zone de couchage plus ou moins horizontale). Les murs, qui ont tous une épaisseur d'environ 40 cm, atteignant quelquefois 60/80 cm, sont formés de dalles disposées horizontalement. La description va de l'amont (Bat 1) à l'aval (Bat 9). On notera certaines différences entre les coordonnées mesurées sur le plan swisstopo (photo) et celles provenant des mesures GPS lors du prélèvement de mobilier.



LE BAT 3 VU DE L'AVAL. PHOTO ARIA.S.A PHILIPPE CURDY

Bat 1

675200/166175

Les murs forment un vague rectangle appuyé contre le bloc à cupule, situé dans la partie nord-est de l'abri. Dimensions de l'espace interne : longueur 320 cm, largeur 200 cm, épaisseur des murs env. 60 cm ; en aval, au maximum 11 assises conservées (env. 130 cm de hauteur).

Le mobilier récolté consiste en une boîte de conserve, des fragments d'aluminium (post 1910), probablement les restes d'une boîte d'allumettes.

Bat 2

675195/166170

Les murs forment un demi-cercle en aval venant s'appuyer contre de plus gros blocs en amont. Dimensions de l'espace interne : env. 150 cm de large et 150 cm de long. Seules deux assises au mieux sont conservées.

Aucun objet n'y a été récolté.

Bat 3

675195/166150

Il s'agit de l'une des structures les plus grandes, de forme trapézoïdale. Dimensions de l'espace interne : 380 cm de longueur pour 260 à 340 cm de large ; l'accès se fait depuis l'aval (angle sud-est). Dix assises au mieux ont été recensées (150 cm de hauteur maximale conservée).

Mobilier : boîtes de sardines, fragments d'aluminium et de boîtes d'allumettes en carton.

Bat 4

675188/166150

Petite structure rectangulaire (dimensions de l'intérieur: 430 cm sur 170 cm), bordée de trois côtés par des murets, entrée probable au sud-est. Seules quelques assises conservées (moins d'un mètre).

Mobilier: fragments de feuilles d'aluminium (après 1910).

Bat 5

675194/166140

Cette structure surplombe le Bat 6, à moins d'un mètre en amont de la paroi amont de ce dernier. Dimensions de l'intérieur: 350 cm sur 200 cm; 10 assises au mieux forment une hauteur de 120 cm.

Mobilier: bague de marque Produktion AG Meilen (post 1929, détermination R. Andenmatten); fragments de feuille d'aluminium et d'étain sur papier cartonné.

Bat 6

675195/166133

Petite structure (dimensions intérieures: 220 cm sur 210 cm) avec 6 assises au mieux conservées (80 cm); au sud-est, le mur semble se prolonger vers l'aval et former un angle (annexe, réduit?).

Mobilier: lacet en cuir, fragments d'aluminium, boîte d'allumettes.

Bat 7

675184/166136

Structure rectangulaire (dimensions intérieures: 280 cm sur 190 cm); muret effondré en aval, 5 assises au mieux conservées (hauteur max 100 cm).

Mobilier: feuilles d'aluminium et boîte de conserve cylindrique avec ouverture sur les côtés sous le couvercle (post 1932, détermination R. Andenmatten); quelques fragments de feuilles d'un journal (texte illisible).

Bat 8

675190/166123

Contrairement à toutes les autres structures, celle-ci est placée avec le long côté orienté amont-aval; dimensions intérieures: 140 cm sur 230 cm (espace interne); 5 assises au mieux forment une hauteur de 70 cm.

Mobilier: boîte en fer-blanc avec clé et fragments de papier d'aluminium.

Bat 9

675192/166112

La structure possède un mur encore conservé en amont, formant un demi-cercle, prolongé vers l'amont à l'ouest par un diverticule. La partie aval semble être effondrée; l'espace intérieur mesure environ 220 cm sur 220 cm; 7 assises au mieux sont conservées formant une hauteur de 70 cm.

Mobilier: boîte de conserves cylindrique avec languette d'ouverture sous le couvercle (post 1932, détermination R. Andenmatten) et fragment de boîte d'allumettes.

En résumé, tout le mobilier récolté à l'intérieur des structures date du XX^e siècle, avec un *terminus post quem* après 1932. Les premières photos aériennes consultées où ces vestiges de murs sont visibles datent de 1959. C'est donc dans cette fourchette chronologique qu'il faut situer la réalisation de ces aménagements; l'organisation des espaces, la hauteur conservée des murets et le soin relatif apporté à leur construction nous mettent assurément en présence de bivouacs temporaires destinés à un groupe d'hommes de moins d'une cinquantaine d'individus. Dans la mesure où d'autres bivouacs du même type ont été localisés à moins d'un kilomètre (indication Pierre Nicollier, voir plus haut), on serait tenté de voir là la présence de bivouacs temporaires réalisés par l'armée, à l'occasion d'un cours de répétition, mais assurément pas celle de postes d'observation militaires, qui n'auraient d'ailleurs aucune utilité ici.

Demeure encore énigmatique la présence de la cupule, dont la date de réalisation reste inconnue. A notre avis, elle a vraisemblablement été réalisée avec un percuteur en pierre, les traces de stigmates de percussions avec un outil en métal n'étant pas évidentes en soi; l'absence d'oxydation de la surface à l'emplacement de la cupule pourrait être un argument de non-ancienneté; l'un ou l'autre occupant des bivouacs du XX^e siècle a très bien pu la creuser avec un percuteur en roche dure.

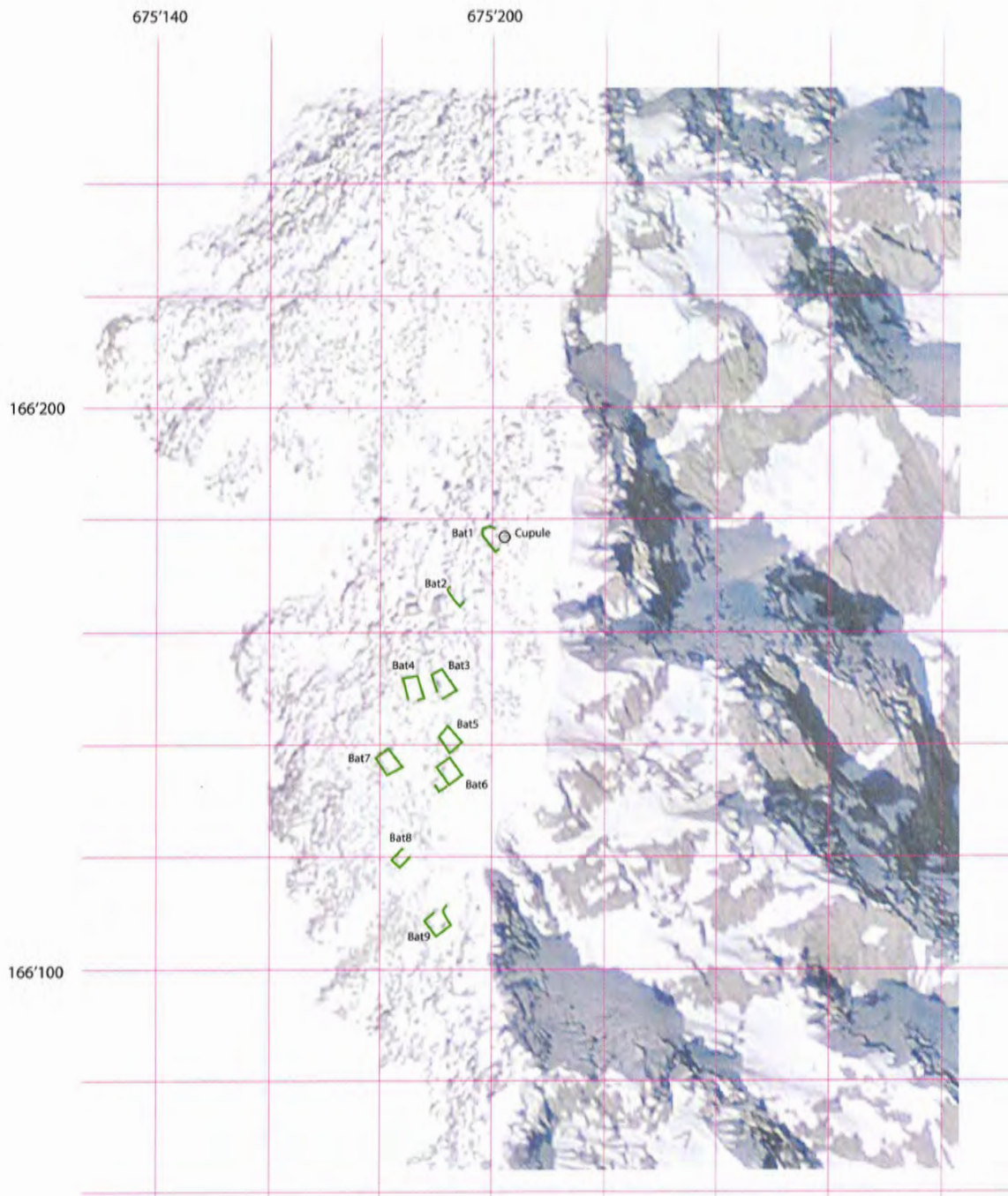
En conclusion, ces bivouacs sont sans doute le fait du passage et du séjour d'une troupe de soldats (équivalent à une section, soit 30 à 50 hommes?) pour un court séjour, peut-être une semaine; cette opération a été réalisée vraisemblablement après 1932 et avant 1959. Il n'est pas impossible que les lieux aient été réoccupés à plusieurs reprises, mais il paraît assez étonnant qu'aucun document ne le signale dans les archives militaires.

Nous ne pensons pas nécessaire d'entreprendre des démarches complémentaires sur ce gisement, mais il faut à nouveau signaler l'importance du fait que les personnes -en particulier les guides de montagne- fréquentant ces zones peu accessibles doivent être informées de la présence éventuelle de témoins anciens et de la manière de transmettre leurs observations aux instances en charge du patrimoine cantonal; ici, c'est la perspicacité d'un guide à l'œil aguerrri qui a permis la découverte des vestiges; il faut également relever la qualité des démarches entreprises par les inventeurs pour essayer de cerner le problème sur la base de documents ou d'informateurs locaux.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Plan de situation

Remarque : sur la photo aérienne, les murs apparaissent assez nettement ; par contre, certaines anomalies « quadrangulaires » visibles ici se sont avérées n'être que des empilements naturels de blocs, comme le « carré » observé à quelques mètres à l'ouest du bâtiment Bat 2.



ANNEXE 2 : photos des abris en pierres sèches Bat 1 à Bat 8

Photos ARIA.S.A, Philippe Curdy



BAT 1. VUE DEPUIS L'ÁVAL; EN ARRIÈRE-PLAN, LA ROCHE À CUPULE, DE COULEUR BRUN-ORANGE



BAT 2. VUE EN DIRECTION DE L'OUEST. LES RESTES DE MURETS VIENNENT S'APPUYER EN AMONT CONTRE DEUX GRANDS BLOCS (AU BAS ET SUR LE HAUT DE LA PHOTO À DROITE).



BAT 3. VUE EN DIRECTION DU NORD-OUEST, AVEC LE MURET AVAL EN PARTIE EFFONDRE



VUE DU BAT 3 EN DIRECTION DE L'AVAL.



VUE DU BAT 3 DEPUIS L'AMONT (PREMIER PLAN AVEC PROSPECTEUR ASSIS) ; EN AVAL, BAT 4 (PROSPECTEUR DEBOUT). A GAUCHE, LES MURS DU BAT 5.



VUE EN DIRECTION DE L'OUEST. A DROITE, BAT 5 ; A GAUCHE BAT 6 ; EN ARRIERE-PLAN, LES PROSPECTEURS A L'INTERIEUR DU BAT 7.



BAT 7, VU DEPUIS LE SUD EN DIRECTION DE L'AMONT.



BAT 8 VU DEPUIS L'AMONT